

Chers parents de danseurs et amis de la danse

La danse a besoin de vous. Au moment où je vous écris, les classes à horaires aménagés danse (CHAD) à Rueil-Malmaison sont en très grand danger. Votre enfant a été, ou est actuellement en CHAD (ou vous souhaiteriez qu'il y entre un jour), ou vous avez un attachement particulier à la danse, IL FAUT QUE VOUS REAGISSIEZ AU PLUS VITE CAR CE CURSUS VA DISPARAITRE.

La direction de l'inspection académique a pris la décision de refuser l'ensemble des candidatures des enfants n'étant pas du secteur du collège de La Malmaison, et ceci afin de mettre fin à un éventuel contournement de la carte scolaire. Musique, football, danse (et peut-être d'autres disciplines) sont concernés et victimes de cette décision, prise sans aucune concertation entre les intervenants, et aboutissant à l'incroyable situation où, pour pratiquer un sport, un art à mi-temps, il faut avoir la chance d'habiter à côté d'un collège ayant mis en place un aménagement des horaires.

Pourtant, une commission d'admission existe, tous les intervenants y siègent y compris l'inspection académique, et elle a précisément pour vocation de détecter la réelle motivation des enfants (et de vérifier qu'il ne s'agit pas d'un choix de confort et/ou de contournement...). Pourquoi les avis positifs de ces commissions ne sont-ils pas respectés ?

La danse est un art difficile, à pratiquer dans de bonnes conditions, souvent incomprise, elle est bien plus fragile que cinéma, musique ou théâtre. Les professionnels artistes chorégraphiques sont souvent très jeunes et inaptes à se regrouper pour défendre leur art. Les conséquences sont que chaque fois qu'une décision menace l'art chorégraphique ou son enseignement, la danse est toujours sacrifiée en premier. Les danseurs ne sont pas habitués à s'exprimer, encore moins à réclamer ou à se plaindre de quoi que ce soit. Cela fait partie de cette exigence du métier avec pour effet direct que nous sommes oubliés et sacrifiés.

Concrètement, l'inspection académique n'ayant admis cette année en CHAD qu'une seule élève en 6^e (son appartenance au secteur du collège La Malmaison empêchait un refus de l'inspection !), et ayant refusé les années précédentes au motif qu'ils n'étaient pas du département des éléments remarquables (passionnés, investis et expérimentés), le recrutement est de fait interrompu par l'inspection académique et les classes CHAD à Rueil-Malmaison vont disparaître.

La direction du CRR, avec ses moyens, a pris le problème avec beaucoup de sérieux et de réactivité dès que l'information a été connue, pour essayer d'engager le dialogue avec l'inspection.... Monsieur Ollier, Maire de Rueil-Malmaison, a immédiatement fait un courrier à l'inspection académique pour essayer de sauver la situation.

Malgré cela, sans votre aide, la danse en classes à horaires aménagés à Rueil est en grand danger et les décisions futures dépendront très certainement du niveau de mobilisation des personnes concernées, c'est-à-dire vous : anciens, actuels ou futurs parents d'élèves.

Madame Rouffignac, maman d'une future CHAD refusée cette année, souhaite centraliser une action. Nous sommes à votre écoute, pour vos avis et propositions.

Merci de relayer ces informations auprès de toute personne qui aurait de près ou de loin apprécié le travail que l'équipe a fait avec vos enfants ou qui aurait tout simplement un intérêt pour la danse classique.

Merci de prendre contact avec Madame Rouffignac afin de donner aux démarches engagées un appui supplémentaire et indispensable.

Mail : magali.landes@aliceadsl.fr

OLIVIER LETU
COORDINATEUR DANSE AU CRR de RUEIL-MALMAISON
oldanse@aol.com - 0660473552